

Partie A La France de 1945 à jours

Dans les années 50, la France connaît une crise politique profonde : les querelles incessantes entre les partis politiques et le poids accordé au Parlement conduisent à une instabilité ministérielle donc à une contestation du pouvoir politique. A cela, s'ajoute la difficulté de régler la question coloniale notamment algérienne. Face à ses troubles, De Gaulle reprend le pouvoir et instaure la Vème République (1958).

I. La Ve République : un nouvel équilibre ?

A. Un nouveau régime politique

- La Ve République naît de la crise algérienne qui confirme la faiblesse des institutions de la IVe République. Le Parlement doit se résoudre à faire appel au général de Gaulle : ce dernier accepte de devenir son dernier président du conseil à condition de changer la constitution.
- La constitution de 1958 instaure un nouvel équilibre des pouvoirs au profit de l'exécutif. L'élection du président de la République, au suffrage universel direct à partir de 1962, tend à renforcer ce poids de l'exécutif, en faveur duquel joue aussi la pratique de la constitution. Néanmoins le texte comporte des éléments présidentiels et des éléments parlementaires : on a pu parler d'un régime semi-présidentiel.
- L'expérience de la cohabitation, répétée en 1986, 1993, 1997 montre la possibilité d'un régime de type parlementaire. Mais l'affaiblissement de l'exécutif et les risques de paralysie en situation de cohabitation conduisent à remplacer le septennat présidentiel par un quinquennat à partir des élections de 2007 afin d'harmoniser élections présidentielles et législatives.

B. Alternance et cohabitation

- La Ve République permet une plus grande stabilité et encourage une bipolarisation de la vie politique, d'autant que l'élection du président au suffrage universel direct laisse deux candidats face à face au second tour. Cette mécanique institutionnelle conduit la gauche, divisée sous la IVe République, à s'unir en 1972 sur un « programme commun de gouvernement », et la droite à se rassembler aussi.
- Mais les équilibres internes se modifient. A gauche le parti communiste, premier parti de gauche jusqu'en 1973, ne cesse de s'affaiblir et le nouveau parti socialiste dirigé par François Mitterrand (Épinay, 1971) affirme sa prééminence à gauche. La droite est dominée par le courant gaulliste mais l'alliance du centre droit et de la droite libérale assure la victoire de Valéry Giscard d'Estaing, candidat non gaulliste, en 1974. La tendance est cependant à la prédominance d'un parti à droite.

II. La Ve République face aux défis du XXe-XXIe siècles

A. Face à la décolonisation

- Si la vie politique est rythmée par les élections présidentielles, les débats sont dominés par quelques grands thèmes. Avec de Gaulle, elle est commandée par la fin de la guerre d'Algérie, le quasi achèvement de la décolonisation commencée sous la IVe République (Indochine, Maroc, Tunisie...), la volonté d'une grande politique étrangère.

B. Face aux enjeux économiques et sociaux

- Mais au milieu des années 1960, et de manière spectaculaire avec la crise de mai-juin 1968, les problèmes intérieurs passent au premier plan. Durant les présidences suivantes (Pompidou, Giscard d'Estaing, Mitterrand, Chirac), les questions économiques, sociales, sociétales (statut de la femme, lois sur la contraception et l'avortement, âge du vote, abolition de la peine de mort, libéralisation des médias, etc.) occupent le devant de la scène.
- Jusqu'au début des années 1980, droite et gauche étaient favorables à l'intervention de l'État dans l'économie et la protection sociale. Au lendemain de la guerre, les gouvernements d'union, d'abord dirigés par de Gaulle, avaient fait le choix des nationalisations, de la planification et de la protection assurée par l'État (statut des salariés, Sécurité Sociale, allocations familiales). Quand la gauche gagne les élections présidentielles en 1981, son programme ambitionne d'aller plus loin par une « rupture avec le capitalisme ». Elle entreprend, dès son arrivée au pouvoir, la deuxième grande vague de nationalisations depuis la Libération et lance un programme de réformes sociales.
- Mais à partir de 1983, la politique de rigueur, présentée comme une nécessité dans une économie de marché, marque la fin de cette ambition. Elle inaugure un débat de longue durée sur la place de l'État dans l'économie et la société. Le changement de cours en matière économique s'amplifie lors de la première cohabitation, en 1986, avec la loi sur les

privatisations. Elle marque une orientation plus libérale qui n'est pas remise en cause par la gauche lors de la troisième cohabitation (1997-2002).

- Mais ce tournant déconcerte une partie de l'électorat, notamment l'électorat populaire, divise la gauche, entraîne des recompositions profondes à gauche comme à droite. À gauche les années 1980-90 voient l'émergence du courant écologiste (les Verts) et la poussée de l'extrême-gauche. À droite, la montée de l'extrême-droite (Front National) contribue à radicaliser certains thèmes (immigration, sécurité). Les variations des programmes, la recomposition des partis, la persistance du chômage et la précarité accroissent les hésitations de l'opinion et favorisent la répétition des cohabitations. L'élection présidentielle de 2002 confirme l'éclatement des choix.

C. Face à la construction européenne

- La construction européenne, décidée et commencée sous la IV^e République (CECA, Traité de Rome en 1957), n'est pas remise en cause par de Gaulle, même s'il veut une Europe des nations autour de l'axe franco-allemand. Elle progresse, malgré les crises et les rivalités entre États, et jouit d'abord en France d'un large consensus au sein des principaux partis de gouvernement.
- Mais les divergences quant au type d'Europe à construire s'accroissent, au sein des partis et de l'opinion, à l'occasion de la ratification du traité de Maastricht en 1992 et du Traité constitutionnel en 2005. Elles font de l'Europe, dont les Français constatent désormais le poids des décisions pour la vie nationale, une question centrale du débat politique